



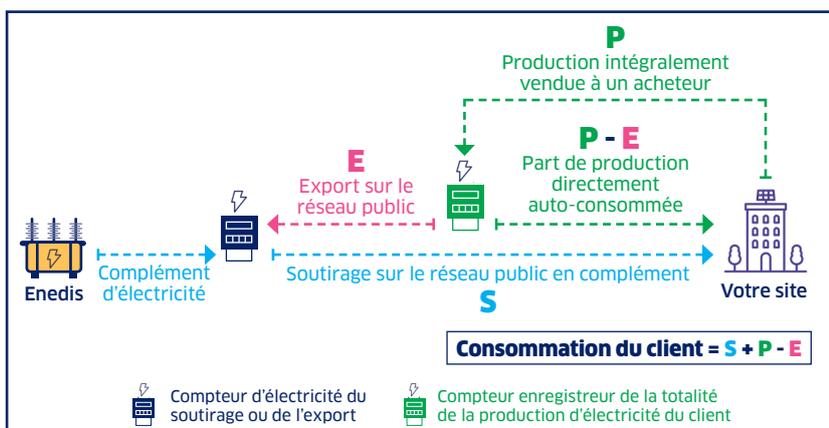
Consommateur d'électricité avec un actif de production en revente en totalité

Comprendre votre facture

LES ESSENTIELS

Vous êtes équipé d'actifs de production d'électricité et vous revendez la totalité de votre production, tout en consommant une partie sur votre site. Quel est votre schéma de raccordement, quelle est la consommation facturée, d'où proviennent les données et comment cela se traduit-il sur votre facture ?

QUEL EST VOTRE SCHÉMA DE RACCORDEMENT ?



Le schéma de raccordement ci-contre représente le cas où l'énergie produite par une installation de production d'électricité est **vendue en totalité**.

- Toute l'électricité produite sur votre site (**P**) est revendue, qu'elle soit auto-consommée sur le site et/ou exportée sur le réseau de distribution public (**E**).

- L'électricité que vous consommez sur votre site est facturée par ENGIE Entreprises & Collectivités selon la formule suivante : **S + P - E**. Ces calculs se font sur un pas de temps de 10 min.

- Deux compteurs sont présents sur votre site pour enregistrer :

- d'un côté, votre production (**P**) ;
- de l'autre, le soutirage (**S**) et l'export (**E**).

EXEMPLES

Situation 1 : vous produisez plus que vous ne consommez.

- Votre site produit (**P**) 100 kWh d'électricité, que vous revendez en totalité.
- Vous autoconsommez 80 kWh, les 20 kWh non auto-consommés sont donc exportés (**E**) sur le réseau.
- Le soutirage (**S**) est, par conséquent, égal à 0.
- Votre consommation (80 kWh), calculée sur la base de **S + P - E**, vous sera facturée par ENGIE Entreprises & Collectivités.

Situation 2 : vous consommez plus que vous ne produisez.

- Votre site produit (**P**) 100 kWh d'électricité, que vous revendez en totalité.
- Vous consommez 120 kWh, dont 100 kWh issus de votre production et 20 kWh (**S**) soutirés du réseau.
- L'export (**E**) est, par conséquent, égal à 0.
- Votre consommation (120 kWh), calculée sur la base de **S + P - E**, vous sera facturée par ENGIE Entreprises & Collectivités.

Comprendre votre facture

QUELLE EST LA CONSOMMATION FACTURÉE ? D'OU PROVIENNENT LES DONNÉES ?

- L'énergie facturée par ENGIE Entreprises & Collectivités au site correspond à l'ensemble de la consommation du site.
- Cette consommation comprend le volume soutiré sur le réseau (S), auquel il faut ajouter le volume produit autoconsommé (P - E).
- Enedis communique à ENGIE Entreprises & Collectivités les consommations du site via des flux, nommés R10A, contenant l'ensemble des appels de puissance aux pas de 10 min.
- Ces données sont disponibles dans votre espace client (onglet « Consommation », puis « Accéder à ma courbe de charge »).

COMMENT CELA SE TRADUIT-IL SUR VOTRE FACTURE ?

Consommation du 01/03/2024 au 31/03/2024

Détail de votre facture					
	Période de consommation	Conso. kWh/Qté	Prix unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				10 464,68	
Consommation HP Saison Haute	du 01/03/24 au 31/03/24	61 323	0,12434	7624,90	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 01/03/24 au 31/03/24	35 575	0,04041	1437,59	20,0%
Contribution cee	du 01/03/24 au 31/03/24	96 898	0,00557	539,72	20,0%
Obligation Capacité HP Saison Haute	du 01/03/24 au 31/03/24	61 323	0,01406	862,47	20,0%
Acheminement électricité				2 062,26	
Composante de comptage	du 01/03/24 au 31/03/24			28,79	20,0%
Composante de soutirage	du 01/03/24 au 31/03/24			812,01	20,0%
Composante de gestion	du 01/03/24 au 31/03/24			55,84	20,0%
Consommation HP Saison Haute	du 01/03/24 au 31/03/24	30 803	0,02190	674,59	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 01/03/24 au 31/03/24	31 078	0,01580	491,03	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Taxes et Contributions				2 183,04	
Contribution tarifaire d'acheminement (896,64 € x 0,2193)				196,63	20,0%
Contrib. service public élec	du 01/03/24 au 31/03/24	96 898	0,02050	1986,41	20,0%
Total HTVA				14 709,98 €	
Total TVA 20,0 %				2 942,00 €	
Total TTC				17 651,98 €	

Tel qu'indiqué sur l'exemple ci-contre, la consommation facturée est de 96 898 kWh pour le mois de mars 2024. Il s'agit de la totalité de la consommation **S + P - E**.

Les taxes et contributions sont aussi calculées sur la totalité de l'énergie consommée.

Seule l'énergie soutirée (S) transite par le réseau de distribution public, l'acheminement (Turpe) est donc facturé seulement sur les 61 881 kWh soutirés.

Consommation d'énergie								
Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien index	Date de la relève	Nouvel index	*	Différence	Energie (kWh)
HPSH	427	01/03	0	31/03	0	R	0	61 323
HCSH	427	01/03	0	31/03	0	R	0	35 575
HPSB	427	01/03	0	31/03	0	R	0	0
HCSB	427	01/03	0	31/03	0	R	0	0
Hp	427	01/03	0	31/03	0	R	0	0

Par ailleurs, les colonnes « Ancien index » et « Nouvel Index » comportent des valeurs à 0, car la consommation du site n'est pas calculée par la différence entre les deux index, mais à partir d'une courbe de charge.

Pour toute question concernant votre contrat ou votre facturation, un binôme dédié - responsable commercial et conseiller clientèle - est à votre disposition. Et pour faire vos demandes et suivre vos consommations ou factures au quotidien, votre espace client **Bill-e est accessible 24/7.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Votre fournisseur-conseil Énergie
entreprises-collectivites.engie.fr